

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2010-48 du 2 mars 2010 portant nomination au groupe de travail toxico-pharmaco-clinique des médicaments utilisés en dermatologie de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

NOR : SASM1030125S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5121-8, L. 5311-1, R. 5121-50 à R. 5121-60 et D. 5321-7 et suivants ;
Vu l'arrêté du 28 janvier 2010 portant nomination à la commission d'autorisation de mise sur le marché prévue à l'article R. 5121-54 du code de la santé publique, auprès de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé ;
Vu la décision en date du 25 janvier 1995 portant création d'un groupe de travail toxico-pharmaco-clinique des médicaments utilisés en dermatologie,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommées membres du groupe de travail toxico-pharmaco-clinique des médicaments utilisés en dermatologie les personnalités dont les noms suivent :

M. BARBAROT (Sébastien).
M. BEANI (Jean-Claude).
M. BEDANE (Christophe).
M. CHOSIDOW (Olivier).
Mme DRENO (Brigitte).
Mme FEUILHADE DE CHAUVIN (Martine).
Mme FLAGEUL (Béatrice).
M. GROUIN (Jean-Marie).
Mme HUCHON-BECEL (Dominique).
M. JANIÉ (Michel).
Mme JEAN-PASTOR (Marie-Josèphe).
Mme LEBBE (Céleste).
Mme MAZEREEUW-HAUTIER (Juliette).
Mme MICHEL (Laurence).
Mme MILPIED-HOMSI (Brigitte).
M. PAUL (Carle).
M. REVUZ (Jean).
M. REYGAGNE (Pascal).
M. SASSOLAS (Bruno).

Article 2

Mme LEBBE (Céleste) est nommée présidente du groupe de travail.

Article 3

Le mandat des membres du groupe de travail prendra fin à la date d'échéance du mandat des membres de la commission d'autorisation de mise sur le marché.

Article 4

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 2 mars 2010.

Le directeur général,
J. MARIMBERT